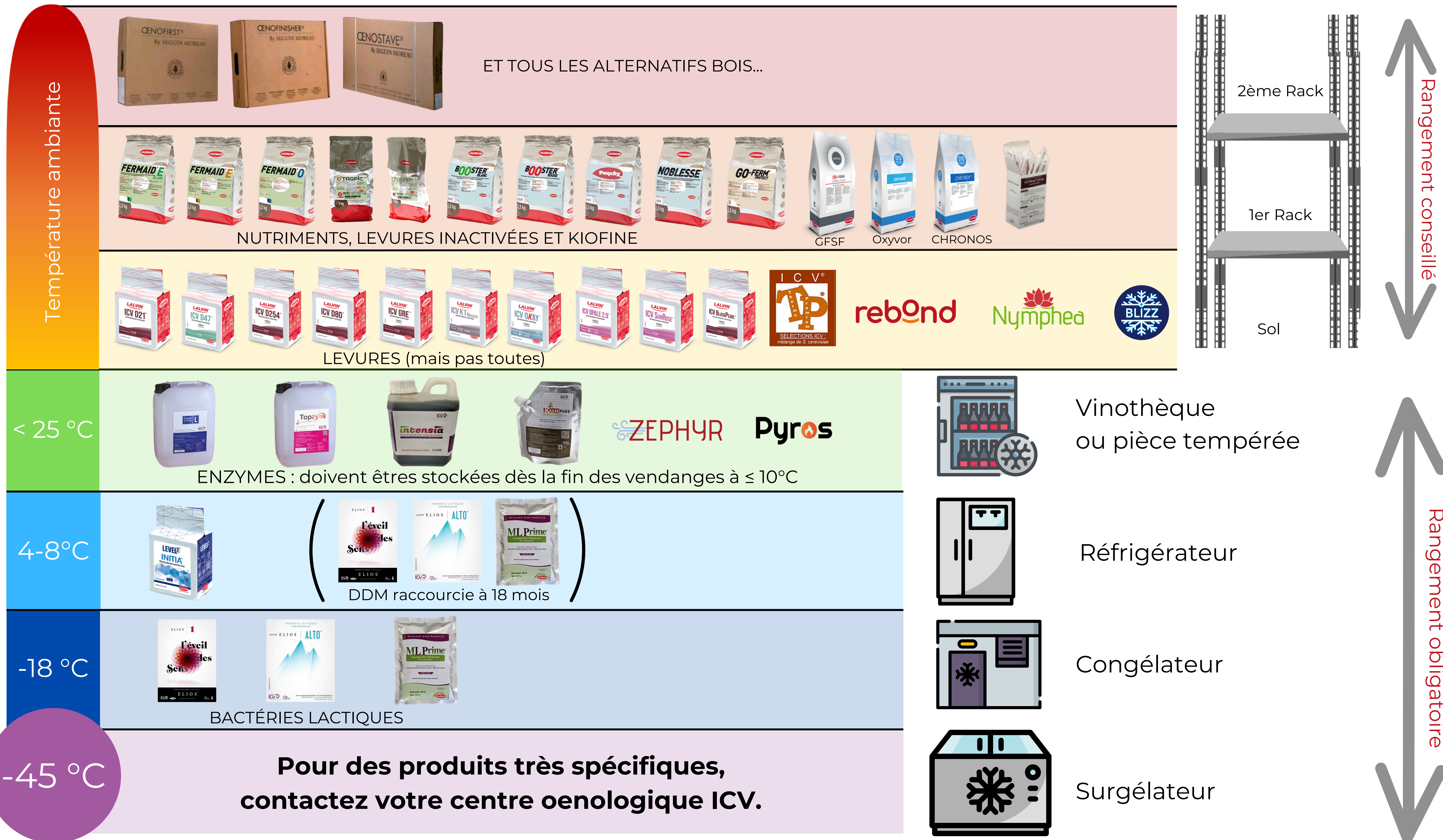


COMMENT STOCKER LES PRODUITS OENOLOGIQUES ICV ?



PRATIQUER LE PEPS = PREMIER EXPIRÉ PREMIER SORTI.

METTRE LES PRODUITS À LA DDM (DATE DE DURABILITÉ MINIMALE) LA PLUS COURTE EN PREMIÈRE ACCESSIBILITÉ AFIN QU'ILS SOIENT UTILISÉS

EN PRIORITÉ.